

La CHAÎNE DU BONHEUR, bras humanitaire de la SSR, collecte des dons pour soutenir des projets humanitaires et sociaux en Suisse et à l'étranger. En tant que fondation indépendante et bailleur de fonds responsable, elle assure que les dons qu'elle collecte sont utilisés pour des projets de qualité.

Pour un mandat de 50 à 70 heures par an, nous recherchons - dans le cadre de notre nouveau fonds « Enfants et jeunes en difficulté » - un.e expert.e pour la Commission de projets du domaine de l'action sociale en Suisse

## EXPERT/E DE L'ACTION SOCIALE EN SUISSE (FOCUS SUISSE ROMANDE)

### RESPONSABILITÉS

Analyse et évaluation de demandes de contribution pour des prestations et des projets destinés au groupe cible des enfants et des jeunes, déposées par des organisations suisses du domaine de l'action sociale. Prises de position écrites sur les projets soumis. Conseils téléphoniques et séances de travail avec l'équipe de la Chaîne du Bonheur. Si besoin, échanges directs avec des organisations. Collaboration à des échanges professionnels. Collaboration à l'orientation thématique.

### PROFIL SOUHAITE

Formation	Formation professionnelle solide en sciences sociales, psychologie, en travail social ou équivalent, avec un accent sur le groupe cible des enfants et/ou des jeunes
Expérience	Très bonnes connaissances du contexte régional (Suisse romande), voire national, et connaissance des organisations et de l'offre de prestations en Suisse romande. Une connaissance supplémentaire de l'offre de prestations au Tessin est un atout Une expérience confirmée dans le travail avec des enfants/jeunes est un plus Expérience dans la conception, la réalisation et/ou l'évaluation de prestations et de projets dans le domaine de l'action sociale
Communication	Langue maternelle française ou très bonnes connaissances, avec de bonnes connaissances, au moins passives, de l'allemand ; des connaissances de l'italien sont un avantage Facilité de communication, éloquence, esprit d'équipe
Autres	Indépendance par rapport aux organismes (fondations, associations) pouvant être amenés à déposer des demandes de soutien Les demandes sont régulièrement analysées, une certaine flexibilité est exigée

### CONDITIONS DU MANDAT

Durée du mandat Mandat de deux ans, éventuellement renouvelable.

Horaires de travail	Flexibles ; les échanges (principalement en ligne) sont fixés après concertation avec l'équipe de la Chaîne du Bonheur ou la présidente de la commission de projet. Le temps consacré à l'analyse des demandes peut également être réparti de manière autonome (examen des dossiers après leur réception dans un délai maximum d'un mois).
Rémunération	Les heures de travail sont rémunérées selon les tarifs en vigueur de la Chaîne du Bonheur.

### POSTULATION

Envoyer une lettre de motivation et CV avant le 16 février 2025 par courrier électronique adressé à : [jobs@bonheur.ch](mailto:jobs@bonheur.ch)